



RELEVÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 2 FÉVRIER 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 2 février 2016 sous la présidence d'Hervé BOCHET, Maire adjoint.

Présents : Hervé BOCHET, Anne CHEVALLIER, Rémi VALLIN, Albert DUPRAZ, Jocelyne JULLIARD, Alain FAVIER, Philippe DIOLOGENT.

Excusés : Gildas JOBERT, Morgane LEFEVRE, Laure DUPRAZ-CHAUDET, Elisabeth DEFUNTI.

Procurations : Gildas JOBERT a donné procuration à Hervé BOCHET, Morgane LEFEVRE a donné procuration à Rémi VALLIN, Elisabeth DEFUNTI a donné procuration à Rémi VALLIN.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Philippe DIOLOGENT.

Le relevé des décisions du Conseil Municipal du 18 décembre 2015 est adopté à l'unanimité.

Le Maire adjoint propose au Conseil Municipal d'ajouter à l'ordre du jour une demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux. Le conseil municipal, à **l'unanimité des membres présents et représentés**, accepte cette modification de l'ordre du jour.

COMMUNICATIONS

- Le Maire adjoint remercie au nom de tout le Conseil Municipal Monsieur François GALY pour le splendide tableau sculpté sur bois qu'il vient d'offrir à la commune.
- Le Maire adjoint fait part au Conseil Municipal d'un mail de L. AVANZI (président du syndicat intercommunal de la zone nordique du Grand Coin) informant de la fermeture, en raison des conditions climatiques, du site nordique du Grand Coin.
- Le Maire adjoint informe le Conseil Municipal que Monsieur le Préfet de la Savoie a approuvé l'agenda d'accessibilité programmé (Ad'Ap) déposé par la commune du Châtel.
- Le conseil local de développement propose aux communes d'adresser un courrier à Monsieur le Préfet de la Savoie concernant une intercommunalité unique. Le Conseil Municipal s'est déjà prononcé sur le sujet, par délibération du 17/11/2015, et décide de ne pas donner suite à la demande du CLD.
- Le Maire adjoint fait part au Conseil Municipal du compte-rendu du conseil d'école du 14 janvier 2016 dressant le bilan des activités du début d'année scolaire et faisant part des plans particuliers de mise en sureté (PPMS) de chaque école.
- Eutelsat et Fransat ont adressé un courrier d'information en vue du passage à la télé HD le 5 avril prochain.
- Le SIRTOM souhaite savoir si la commune prévoit d'installer les conteneurs semi-enterrés en 2016. Ce sujet sera abordé dans le débat d'orientation budgétaire.
- Le SDES (syndicat départemental d'énergie de la Savoie) informe que pour l'année 2016 il majore de 10% sa participation financière dans les projets d'enfouissement du réseau public d'électricité.

ÉCOLE INTERCOMMUNALE

Le Maire adjoint informe le Conseil Municipal d'un courrier de Monsieur le Maire d'Hermillon concernant le projet d'une école unique. Il fait également part au Conseil Municipal du courrier du

Vice-Président du service du transport scolaire qui précise que, dans ce cas, les statuts de prise en charge du transport scolaire par le Conseil Départemental s'en trouveraient modifiés.
Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire et les adjoints de rédiger un courrier de réponse précisant la position de la commune de Le Châtel.

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Le Maire adjoint présente au Conseil Municipal une liste de travaux envisageables avec indications des coûts et des aides possibles. Après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide de réunir les Commissions des Finances et des Travaux pour définir les priorités et affiner les capacités financières et ainsi permettre l'établissement des Budgets Primitifs 2016 de la Commune et du Service d'Eau et d'Assainissement qui seront votés prochainement.

CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des membres présents et représentés**, approuve le tableau de classement des voiries communales dont le linéaire total est désormais de 22 355 mètres.

Une mise à jour du plan général sera réalisée en collaboration avec la DDT.

ISOLATION DES COMBLES DU BÂTIMENT MAIRIE - ÉCOLE

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité des membres présents et représentés**, décide de demander une aide financière de l'état au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour des travaux d'isolation des combles du bâtiment mairie / école pour un montant estimé de 19 000 € HT.

AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ AU CHEF-LIEU

Le Maire adjoint rapporte au Conseil Municipal la réunion qui a eu lieu le 27 janvier dernier avec TDL (Territoire de développement local) concernant les travaux d'aménagement de sécurité au Chef Lieu. Des modifications vont être apportées au projet (largeur de la voie, largeur des places de parking, pas de plateau surélevé...). TDL conseille de passer par un marché à procédure adaptée (MAPA).

TDL apportera son aide pour l'établissement du plan d'aménagement et la validation du cahier des charges pour le lancement des appels d'offres.

Le secrétaire de séance,
Philippe DIOLOGENT



Le Maire adjoint,
Hervé BOCHET

